

## Prise de position öbu et swisscleantech

# ***Protection du climat et développement durable après la crise du COVID-19***

## **1 Situation initiale**

La crise du COVID-19 représente un tournant majeur pour la société et l'économie. Les conséquences à moyen terme sont encore incalculables. La situation actuelle, avec les ruptures qu'elle entraîne sur le plan social et économique, a dans une certaine mesure écarté du débat public les enjeux écologiques et sociaux du développement durable. Mais tôt ou tard, ces questions, au moins aussi fondamentales à plus long terme, vont refaire surface. Parallèlement, la crise du COVID-19 a fait apparaître clairement les risques auxquels une économie globalisée, fortement interconnectée, est exposée: les chaînes d'approvisionnement internationales et la concentration parfois considérable des processus de production en quelques points du monde rendent l'économie plus efficace en période de prospérité mais plus vulnérable en cas de crise. Ces dernières années, l'efficacité a été accrue mais la résilience réduite.

Malheureusement, la crise du COVID 19 a également montré que les institutions internationales n'étaient plus guère en mesure aujourd'hui de contribuer à une solution commune des crises. L'ONU et l'UE ont toutes deux fait preuve d'un manque de réaction remarquable face à la pandémie. Le repli politique à l'échelon national pour protéger la vie et l'intégrité physique se comprend. Il est pourtant évident que la gestion d'une pandémie ne peut être réglée au seul niveau national. L'approvisionnement en biens sensibles comme les médicaments, les vêtements de protection ou même les produits alimentaires en cas de mauvaises récoltes demeure une question qui se traite au niveau international. Il y va donc de notre intérêt à tous que la Suisse surmonte la crise du COVID-19 mais également que les institutions internationales retrouvent leur place.

### **Crise du COVID-19 et crise climatique: similitudes et différences**

A court terme, on observe un lien direct entre la crise du COVID-19 et la crise climatique au niveau des émissions de CO<sub>2</sub>. Elles ont sensiblement baissé à la suite des mesures drastiques prises pour faire face à la crise du COVID-19. Mais avec la reprise économique, ce recul devrait être surcompensé, comme ce fut le cas après la crise financière de 2008.<sup>i</sup>

Dans la crise du COVID-19, une action résolue contre une menace globale et une action solidaire intergénérationnelle ont pu être menées rapidement. La crise a également révélé l'importance que nous attachons à la santé physique. Il ne faut toutefois pas en conclure que cela profitera directement à la protection du climat. Les mesures d'urgence actuelles reposent sur une législation d'exception et sont de courte durée. L'engagement sur les objectifs de durabilité vise au

contraire précisément à éviter dans toute la mesure du possible de tels scénarios d'urgence – lesquels nous menacent aussi en lien avec le changement climatique, la gestion de l'eau potable, la perte de la biodiversité etc. Mais contrairement à la pandémie de COVID-19, l'impact de ces phénomènes est progressif et les conséquences sont encore à venir.

Il existe une autre différence essentielle: l'arrêt de la vie publique a permis dans de nombreux pays de contenir la pandémie en quelques semaines. S'agissant du changement climatique, aucun résultat rapide n'est possible – en raison de sa persistance dans l'atmosphère, le CO<sub>2</sub> émis continuera de réchauffer le climat même si l'on réduit drastiquement la consommation de sources d'énergie fossiles. La fixation des gaz à effet de serre à grande échelle (émissions négatives) est par ailleurs un processus incertain. Cela souligne combien il est important d'agir rapidement dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Face à ces deux risques, des mesures doivent d'abord être prises localement; mais pour obtenir des résultats, c'est au niveau mondial qu'une coopération est nécessaire. La protection du climat ne s'arrête en effet pas aux frontières nationales. La coopération internationale s'impose.

### **La protection du climat et le développement durable doivent rester à l'agenda**

Les mesures prises pour faire face à la crise du COVID-19 ne doivent pas faire passer trop longtemps au second plan l'engagement contre le changement climatique et pour le développement durable. La fenêtre pour pouvoir agir à un coût supportable contre la crise climatique et d'autres menaces écologiques et sociales va se refermer rapidement. Des actions doivent déjà être entreprises à l'échelle mondiale avant 2030 si nous voulons éviter des mesures d'urgence telles que celles que nous connaissons aujourd'hui. Ce n'est pas le moment d'oublier la crise climatique.

## **2 Efficacité, résilience et action de l'État**

L'expérience montre que les marchés sont bien adaptés pour produire de l'efficacité économique car ils font baisser les coûts. Inversement, ils ne le sont pas pour créer de la résilience face à des chocs sociétaux car la résilience a un coût, par exemple l'investissement dans des structures de production et de stockage décentralisées. La crise du COVID-19 nous rappelle aujourd'hui que des marchés trop axés sur l'efficacité ne sont pas garants d'une résistance optimale des économies face aux crises. Elle montre aussi qu'il est important d'agir en temps voulu, d'anticiper, si l'on veut en venir à bout. Nous en concluons que deux choses sont nécessaires: des conditions-cadre politiques qui imposent des mesures visant la résilience, et le marché qui les met en œuvre le plus efficacement possible.

Cela vaut aussi pour d'autres crises globales – comme la crise climatique ou la perte de biodiversité. Il faut donc s'interroger sur la meilleure manière de favoriser des activités économiques durables, climat compatibles, pour rendre les sociétés et les économies plus résilientes face de futurs chocs.

L'État peut encourager et obliger les entreprises à anticiper. Avec des conditions-cadre adaptées, il est en mesure de soutenir l'économie pour qu'elle produise de l'efficacité et crée en même temps de la résilience pour la société<sup>1</sup>.

Cela se fait par des réglementations (par ex. stocks obligatoires gérés par des entreprises privées) et des incitations (programme fiscal, d'encouragement ou autres). Il importe de maintenir un équilibre entre efficacité (profit économique de l'activité en période normale) et résilience (profit économique en période de crise).

### **3 Principes régissant les mesures économiques dans la crise du COVID-19**

La crise du COVID-19 impose une action résolue, avec des mesures à court terme mais aussi à long terme. öbu et swisscleantech estiment que les mesures de lutte contre le COVID-19 doivent se conformer aux principes suivants:

1. Il est raisonnable de préserver la situation existante de manière non bureaucratique à l'aide des systèmes actuels de sécurité sociale comme la réduction de l'horaire de travail.
2. Au-delà de la protection de notre propre société et de notre propre économie, nous avons également intérêt à ce que nos partenaires économiques soient le moins touché possible par le COVID-19. En complément des mesures d'urgence locales, la Suisse doit donc aussi contribuer au niveau international à réduire le plus possible les dommages causés par le COVID-19.
3. Les objectifs à court terme et à long terme doivent être pris en compte simultanément: les évolutions importantes à long terme comme l'orientation durable de l'économie ne doivent pas être mises en péril par des préoccupations de court terme<sup>ii</sup>. Il faut donc veiller à ce que les mesures prises n'aggravent ou ne créent pas d'autres problèmes. Ce serait une erreur d'aggraver des crises futures avec les remèdes apportés aujourd'hui pour lutter contre le COVID-19.
4. Si l'on doit prévoir des mesures conjoncturelles en raison du risque de récession, il faut toujours les évaluer sous l'angle du développement durable (Agenda 2030) et de la crise climatique.
5. Les mesures structurelles doivent favoriser la résilience de l'économie et de la société. Ceci est au cœur du développement de l'économie durable, en Suisse et à l'international, encouragé et réclamé depuis des années par öbu et swisscleantech.
6. Les mesures prises dans le cadre du COVID-19 doivent aussi avoir un impact positif sur les chaînes d'approvisionnement durables, l'économie circulaire, les énergies renouvelables, la préservation de la biodiversité et la prise en compte au sens large des besoins humains.

---

<sup>1</sup> N'oublions pas que les entreprises ont tout intérêt à renforcer leur propre résilience mais qu'elles n'ont au maximum qu'une obligation morale d'intervenir pour développer la résilience de la société. Il incombe donc à l'État de garantir la résilience sociétale.

## 4 Court terme: les aides immédiates sont efficaces

Il faut une aide immédiate pour les salariés et les entreprises qui sont touchés par le confinement. öbu et swisscleantech approuvent les aides rapides et non bureaucratiques en cours telles que l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail et les crédits de transition garantis par l'État.

öbu et swisscleantech soutiennent l'utilisation actuelle de ces deux instruments. Imposer ici des exigences de politique climatique serait une erreur. Cela retarderait exagérément le versement des fonds si celui-ci devait être lié à des exigences climatiques.

L'essentiel des mesures a été défini jusqu'à présent au niveau national. Au-delà, il importe de rechercher et de trouver avec nos partenaires politiques et économiques des moyens pour lutter également dans d'autres pays contre les dommages immédiats provoqués par la pandémie de COVID-19 – lorsque c'est possible. öbu et swisscleantech estiment que parallèlement à la réouverture progressive, la Suisse doit pouvoir maintenant apporter une aide pour répondre à certaines situations d'urgence, par exemple par des fournitures de matériel. Il ne s'agit pas là d'un jeu à somme nulle: au contraire, nous serons aussi gagnants si nos partenaires commerciaux européens et outre-mer ne sont pas débordés par la crise du coronavirus.

## 5 Moyen terme: favoriser une économie résiliente

La crise du COVID-19 va entraîner une récession sensible. Le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) estime possible un recul du PIB de 7 à 10%<sup>iii</sup>. Le Fonds Monétaire International prévoit la plus forte récession économique depuis la Grande Dépression de 1929<sup>iv</sup>. Ces perspectives vont inciter les acteurs politiques à réclamer des programmes conjoncturels. D'autres acteurs demanderont des programmes d'économie en raison de la perte de recettes fiscales.

öbu et swisscleantech sont en général sceptiques quant aux programmes conjoncturels qui augmentent les investissements publics et la consommation. D'une part, les programmes conjoncturels de la Confédération ont plutôt amplifié les fluctuations économiques par le passé: lorsque les mesures visant à soutenir la conjoncture prennent effet, la croissance a déjà repris de sorte que le programme conjoncturel agit à contretemps<sup>vi</sup>. Ensuite, la marge de manœuvre de la Suisse en matière de politique conjoncturelle est limitée car les interdépendances internationales sont plus importantes que dans d'autres économies. Et troisièmement, les programmes conjoncturels tendent à favoriser des solutions déjà connues, ce qui entrave l'innovation plutôt que de l'encourager.

Pour toutes ces raisons, öbu et swisscleantech préconisent un renforcement des mesures encourageant une économie durable en Suisse plutôt qu'un programme conjoncturel. Si les responsables politiques adoptent de nouvelles mesures pour soutenir la conjoncture, celles-ci devraient

en tous les cas viser le changement de système pour aller vers une économie durable et climat compatible (accroissement de la résilience). Il faut éviter que des ressources soient investies dans des structures qui ne sont pas compatibles avec notre futur («stranded assets»).

Les mesures déjà adoptées ou en cours en faveur de l'économie durable, climat compatible, ne doivent pas non plus être reportées, voire annulées. Les demandes visant à suspendre le tournant énergétique en Suisse pour ne pas peser davantage sur l'économie ne sont pas pertinentes.

La crise du COVID-19 nous rappelle que la «prévoyance» continue d'être essentielle – pour les entreprises comme pour l'État dans son ensemble – dans un monde globalisé où les chaînes d'approvisionnement présentent une apparente fiabilité. Cette crise doit donc être le facteur déclencheur nous incitant à renforcer la résilience de l'économie et de la société.

Nous estimons que les orientations économiques concrètes ci-dessous sont importantes:

#### **a) Renforcer l'économie circulaire et les chaînes d'approvisionnement durables**

Si nous renforçons l'économie circulaire et les chaînes d'approvisionnement durables, cela accroîtra aussi la résilience, ce qui signifie que le système économique sera mieux protégé face à de futures crises. Certains modèles d'économie circulaire remplacent le capital par la main d'œuvre, par exemple en faisant appel à la réparation et au recyclage. Cela améliore la disponibilité locale ou régionale des matières premières, réduit les dépendances systémiques en raccourcissant les chaînes d'approvisionnement, favorise l'économie locale et régionale et diminue les émissions de CO<sub>2</sub> ainsi que la consommation globale de matières premières.

D'autres modèles économiques permettant l'économie circulaire comme le leasing ou la location modifient les relations entre fournisseurs et clients. La réduction de la demande est plus progressive et peut être mieux absorbée. Les fabricants sont incités à concevoir des produits efficaces sur toute leur durée de vie.

La résilience en matière d'approvisionnement signifie en général des chaînes d'approvisionnement plus courtes et des relations fournisseurs redondantes (multiples). Associer ces deux facteurs permet de mieux résister aux crises. Mais cela augmente les coûts. Les chaînes d'approvisionnement résilientes présentent également un avantage en termes sociaux car la défaillance d'un ou de plusieurs segments d'une chaîne d'approvisionnement spécifique n'entraîne pas la défaillance de l'ensemble du système (avec tous les problèmes qui en résultent).

Globalement, le renforcement de l'économie circulaire peut conduire à une réindustrialisation bénéfique pour les sites de production suisses et européens. Dans l'idéal, les chaînes d'approvisionnement globalisées et les nouvelles chaînes locales sont complémentaires et forment un ensemble plus durable, plus résilient et néanmoins plus efficace en termes économiques.

## **b) Favoriser la production des énergies renouvelables**

Favoriser les énergies renouvelables renforce aussi la résilience locale. Certes, à court terme, la Suisse est largement autonome pour son approvisionnement en électricité. Mais plus des deux tiers de l'approvisionnement énergétique total sont toujours basés sur des combustibles et carburants fossiles pour lesquels la Suisse est dépendante à 100% de ses importations. La protection du climat exige aussi dans ce domaine des changements profonds. L'efficacité énergétique et l'électrification sont deux approches efficaces. Compte tenu de la sortie du nucléaire à moyen terme, des mesures seront de toute façon nécessaires pour augmenter le potentiel de production suisse. La stabilité (résilience) et les nécessités de la politique climatique vont ici dans le même sens. Mais nous devons disposer de capacités de stockage en Suisse et conclure des partenariats fiables avec nos voisins. La crise du COVID-19 montre en effet aussi que si un pays s'isole, ses approvisionnements peuvent être mis en péril.

## **c) Empêcher les investissements non rentables («stranded assets»)**

Quelles que soient les mesures conjoncturelles, il faut éviter que des ressources soient investies dans des structures non compatibles avec notre avenir («stranded assets»), c'est-à-dire dans des actifs qu'il faudrait ensuite amortir sur une période très courte. Encourager le transport aérien tant qu'il n'y a pas de stratégies convaincantes montrant la compatibilité environnementale et climatique des voyages serait ainsi une erreur.

Les contributions d'investissement aux bâtiments et aux infrastructures doivent viser la durabilité de manière encore plus nette. Des contributions plus élevées seraient par exemple envisageables pour l'assainissement énergétique des bâtiments. Les mesures visant à protéger et renforcer la biodiversité pourraient aussi faire partie des mesures à moyen terme de lutte contre le COVID-19.

öbu et swisscleantech espèrent donc que l'on examinera si toutes les mesures conjoncturelles envisagées répondent aux exigences du développement durable et de la neutralité climatique au sens de l'Agenda 2030 et de l'Accord de Paris sur le climat. L'aide économique ne doit pas être utilisée pour créer des infrastructures augmentant la dépendance des générations futures vis-à-vis des combustibles et carburants fossiles.

## **d) Mesures adaptées pour un changement structurel durable**

Aujourd'hui, la Confédération, les cantons et les entreprises privées, prenant en compte leurs objectifs climatiques et de développement durable, encouragent déjà ce changement structurel. Les mesures visant à stabiliser la conjoncture doivent être mises en œuvre en lien avec ces réformes structurelles.

Il convient ici de suivre les orientations suivantes:

### **a) Favoriser l'économie circulaire (créer l'offre et la demande):**

- La loi fédérale sur les marchés publics (LMP) permet aux pouvoirs publics d'appliquer d'autres critères que le prix dans les marchés publics. Si des critères relatifs à l'économie circulaire sont mieux évalués dans les appels d'offres, cela conduira à une multiplication des offres et facilitera ensuite la pénétration du marché à des prix compétitifs dans le secteur privé.
  - L'encouragement fiscal des modèles de leasing, location, réparation et recyclage peut créer des incitations côté demande. Différents moyens sont envisageables (taux de TVA différenciés, suppression des obstacles légaux, délais de garantie, obligation de reprise). Mais vu la récession attendue, il faut retenir les instruments faisant effet le plus rapidement possible.
  - Des modifications apportées dans la responsabilité du fait des produits, par exemple dans les engagements de garantie, peuvent assurer que les appareils sont conçus pour une durée de vie longue. Des obligations de reprise peuvent garantir que le processus de «fin de vie» est pris en compte dès la conception. Ces deux éléments inciteraient les entreprises à intégrer la durabilité et le recyclage dans la conception de leurs produits. Dans la mise en place des modalités, il faut toutefois veiller à ne pas empêcher l'innovation.
- b) Garantir l'approvisionnement en biens essentiels:
- Il existe déjà à l'heure actuelle une obligation de stockage de certains biens particulièrement importants. Il s'avère cependant que pour certains groupes de produits, le stockage recommandé n'a pas été mis en œuvre (masques) ou n'est pas opérationnel ni contrôlé (produits désinfectants). Pour d'autres produits tels que certaines substances pharmacologiquement actives, critiques, on a même fait entièrement confiance aux forces du marché. Après la crise, il sera donc nécessaire d'examiner pour quels produits ou groupes de produits supplémentaires des stocks obligatoires devraient être constitués ou si l'approvisionnement devrait être garanti par un quota régional minimum.
  - Si des mesures adaptées garantissent que pour les biens sensibles, une part de marché minimum (par ex. 10%) provient de la production suisse ou d'un pays proche, cela développera ou maintiendra le savoir-faire local et les capacités de production, cela protégera au moins partiellement les chaînes d'approvisionnement contre les secousses mondiales, mais cela augmentera aussi un peu les coûts. Ce surcoût correspondra à une prime d'assurance.
- c) Encourager l'assainissement des bâtiments et la production d'énergie renouvelable:
- Les blocages au niveau des demandes pour les énergies renouvelables doivent être levés. Il faut saluer la décision du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) de raccourcir les délais d'attente pour les contributions d'encouragement du photovoltaïque. Si l'on décide d'allouer des fonds pour encourager la conjoncture, une partie devrait alimenter le fonds Pronovo.
  - Le Fonds pour le climat prévu dans la loi sur le CO<sub>2</sub> peut être mis en place rapidement pour stabiliser la conjoncture. La Confédération pourrait avancer des moyens à cet effet.

Cela accélérerait l'innovation et corrigerait le retard car la loi sur le CO<sub>2</sub> n'entrera peut-être en vigueur qu'en 2022 en raison de l'interruption parlementaire liée au COVID-19.

- Les bâtiments publics (Confédération, armée, cantons) peuvent être rénovés plus rapidement. L'attention doit être portée d'abord sur l'enveloppe des bâtiments et sur la production propre d'énergie renouvelable. La Confédération et les cantons peuvent mettre à disposition des fonds supplémentaires pour remplacer les chauffages fonctionnant avec des énergies fossiles.
- Les infrastructures de l'électromobilité peuvent être développées. La Confédération met à disposition des fonds supplémentaires pour la construction de stations de chargement dans l'espace public.

d) Lorsque cela est possible: activer la dérégulation:

- De nombreuses PME se heurtent à des réglementations dépassées, par exemple dans le secteur des technologies énergétiques. Il ne faut pas réglementer les technologies mais les effets. C'est le seul moyen de permettre à de nouvelles solutions innovantes de s'imposer sur le marché.

e) Permettre l'innovation:

- L'innovation assure la compétitivité de demain. En pleine crise, la Suisse serait bien inspirée de veiller à ce que l'innovation ne soit pas entravée, notamment les innovations ayant un potentiel avéré pour la protection du climat. Il est temps maintenant d'encourager les mécanismes qui sont proposés dans la publication de swisscleantech «La voie vers un avenir respectueux du climat»<sup>vii</sup>.

## 6 Perspectives

Avec la récession attendue à la suite de la crise du COVID-19, la Suisse – comme tous les autres pays d'ailleurs – va être confrontée à des défis économiques et sociaux majeurs. Après l'état de choc initial, il faut s'attendre à de sérieuses batailles politiques sur les questions de redistribution. Ces batailles ne pourront toutefois pas faire disparaître l'essence même de la crise économique, à savoir le recul de l'activité économique et la baisse des chiffres d'affaires, des bénéfices, des salaires et des recettes fiscales. Il est clair que nous devons tous nous serrer la ceinture.

En complément de l'action menée au niveau national, la coopération internationale, basée sur des partenariats, est également primordiale. öbu et swisscleantech appellent donc les autorités et les responsables économiques dans leur ensemble à agir pour que des mesures soient mises en œuvre à l'échelle internationale. Le principal objectif est de soutenir les pays qui ne sont pas en mesure de développer seuls leur résilience pour faire face à de telles crises, notamment les pays émergents et en développement. Maintenir les partenariats y compris en période difficile contribuera significativement à la résilience future de l'ensemble du système.



öbu et swisscleantech plaident pour le maintien d'une vision globale — économique, sociale et qui ne se limite pas à l'instant présent. Toutes les mesures qui seront adoptées devront être ciblées. Une politique «*do no harm*» (ne pas nuire) devra s'appliquer aux mesures étatiques et économiques: si l'on adopte des mesures conjoncturelles, elles devront favoriser des évolutions constructives à plus long terme et ne pas déclencher des investissements non rentables. Le développement d'une économie suisse durable pourra ainsi être accéléré et la Suisse pourra sortir renforcée de la crise du COVID-19.

## 7 Sources

<sup>i</sup> World Resource Institute (WRI): Responding to Coronavirus: Low-carbon Investments Can Help Economies Recover, 03/2020, <https://www.wri.org/blog/2020/03/coronavirus-economy-low-carbon-investments>

<sup>ii</sup> Forum Ökologisch-Soziale Marktwirtschaft (FÖS): Wie notwendige Wirtschaftshilfen die Corona-Krise abfedern und die ökologische Transformation beschleunigen können, 03/2020, <https://foes.de/publikationen/2020/2020-03-FOES-Wirtschaftshilfen-Corona-Krise.pdf>

<sup>iii</sup> Secrétariat d'État à l'économie (SECO): Scénarios pour la conjoncture suisse, 04/2020, [https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Arbeit/neues\\_coronavirus/szenarien\\_schweizer\\_konjunktur.html](https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Arbeit/neues_coronavirus/szenarien_schweizer_konjunktur.html)

<sup>iv</sup> Fonds Monétaire International (FMI): The Great Lockdown: Worst Economic Downturn Since the Great Depression, 04/2020, <https://blogs.imf.org/2020/04/14/the-great-lockdown-worst-economic-downturn-since-the-great-depression/>

<sup>v</sup> Avenir Suisse: Mesures de politique budgétaire contre la crise: potentiels, limites et risques, 03/2009, [https://cdn.avenir-suisse.ch/production/uploads/2017/03/mesures\\_de\\_la\\_politique\\_budgetaire\\_contre\\_la\\_crise.pdf](https://cdn.avenir-suisse.ch/production/uploads/2017/03/mesures_de_la_politique_budgetaire_contre_la_crise.pdf)

<sup>vi</sup> Union syndicale suisse (USS): Quels programmes conjoncturels sont efficaces?, Dossier n° 62, 11/2008

<sup>vii</sup> swisscleantech: La voie vers un avenir respectueux du climat, 09/2018, <https://www.swisscleantech.ch/fr/la-voie-vers-un-avenir-respectueux-du-climat/>